

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

08/06/12

Dossier complet le :

08/06/12

N° d'enregistrement :

55-F12242P0001

1. Intitulé du projet

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

BALMAT

Prénom

OLIVIER

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAFRAN AÉRO COMPOSITE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne
morale

ORSINI JEAN JACQUES

RCS / SIRET

75119275341

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36 (TRAVAUX ou CONSTRUCTIONS soumis à permis de construire sur le territoire d'une commune dotée d'un PLU)	La surface prévue étant de 25.000 m ² (entre 10.000 et 40.000 m ²) le Projet est soumis à la Procédure de CAS par CAS
1. INSTALLATION classée pour la Protection de l'environnement	Projet soumis à déclaration donc NON concerné par la Procédure CAS par CAS ni par l'étude d'IMPACT

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

CONSTRUCTION d'un site INDUSTRIEL de PRODUCTION

4.2 Objectifs du projet

Produire des pièces COMPOSITES pour l'AÉRONAUTIQUE

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Début des TRAVAUX : 1^{er} DÉCEMBRE 2012

Fin des TRAVAUX : AVRIL 2014

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

DEMARRAGE de l'INDUSTRIALISATION en AVRIL 2014

DEMARRAGE de la PRODUCTION en Série en Janvier 2015

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

PERMIS de CONSTRUIRE / ICPE (DECLARATION)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

PERMIS de CONSTRUIRE

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie du Terrain	10 HA
Surface du Bâtiment	26.000 m ²
Emplois en 2018	400 personnes
Parking	220 places

4.6 Localisation du projet

Adresse

ZONE du SEUGNON
D 964
55200 COMMERCY

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 06° 13' E " Lat. 48° 41' N "

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TERRAIN SONT REALISES
AVEC PROCEDURE D'AUTORISATION IOTA et permis d'aménager d'une zone
d'activité PAR LA MAITRISE D'OUVRAGE SEBL.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

— TERRAINS AGRICOLES

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation : -- **PLU**
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐ Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?

☒ ☐

**ZNIEFF de Type II partiellement
Vallée de la MEUSE, de ST MIHIEL
à Commercy**

en zone de montagne ?

☐ ☒

sur le territoire d'une commune littorale ?

☐ ☒

dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?

☐ ☒

sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?

☐ ☒

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

☐ ☒

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

☐ ☒

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

☐ ☒

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

☐ ☐

dans un site ou sur des sols pollués ?

☐ ☒

dans une zone de répartition des eaux ?

☐ ☒

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? ☐ ☒

dans un site inscrit ou classé ? ☐ ☒

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : Oui Non

d'un site Natura 2000 ?

☒ ☐

Lequel et à quelle distance ?

N2000 directive Habitats et directive oiseaux à 1,7 Km

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? ☐ ☒

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Zone ZNIEFF Type 2 peu sensible Zones Natura 2000 éloignées
Milieu naturel			
Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Projet sur plateforme aménagée par l'aménagement de la ZAE SEBL

	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	<i>RESPECT des Normes ICPE (déclaration) PAS d'Habitation au VOISINAGE Départementale 984 à proximité</i>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	<i>les moteurs des Equipements seront sur plots anti-vibratoire.</i>
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	<i>Eclairage nocturne sur site uniquement Pour circulation et sécurité des personnes. sur le site.</i>
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	☒	☐	<i>Rejets des groupes sanitaires qui sont rejetés dans le Réseau d'assainissement de la Ville, Rejets des eaux pluviales dans le Réseau d'eau pluviale de la Ville, eaux incendie récupérées dans un bassin de Retention.</i>
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	<i>Les déchets seront traités conformément à la législation en vigueur par des entreprises agréées</i>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles : *PROJET d'AMENAGEMENT de la ZAE par la Maîtrise d'OUVRAGE SEBL*

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

LE SITE de PRODUCTION SAFRAN AÉROCOMPOSITE n'impacte pas les Ressources naturelles (pas de consommation d'origine naturelle), pas de risque Technologique, ni de risque sanitaire. Les sources de bruit et vibration et lumière sont maîtrisées, et respectent les normes en vigueur. Les rejets et déchets sont traités par des filières spécialisées autorisées. Le site est dans une Zone peu sensible (ZNIEFF de Type 2, pas de site classé, hors PPRi), situé à 1,7 km d'un site Natura 2000. L'aménagement du Tenaim Safran (Tenasserim, plateforme) est pris en charge et réalisé par la Maîtrise d'ouvrage SEBL de la Ville de Commercey (donner IOTA et Permis d'aménager). Au vu des points énoncés ci-dessus, SAFRAN demande que ce Projet soit dispensé d'une Etude d'IMPACT.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
☐	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
☐	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
☐	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
☐	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
☐	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
☐	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
☐	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
☐	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Empty rectangular boxes for text entry.

Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à Paris

le 8 juin 2012

Signature

